

B.I.C.n° 1
Bulletin d'Informations Communales

ETALLE

Septembre 2004

Editorial

Après 27 années passées au service de la commune, Monsieur Jauniaux a décidé de démissionner de ses responsabilités de maire le 20 février.

En conséquence, le conseil municipal s'est réuni le 13 mars en présence de E. Bonnomet, J.P. Brosse, F. Fossier, R. Gillet, R. Jauniaux, J.L. Swartvagher pour procéder à l'élection du nouveau maire.

Le conseil a élu, à l'unanimité :

Maire Jean-Louis Swartvagher

1er adjoint René Jauniaux

2ème adjoint Jean-Pierre Brosse

Que Monsieur Jauniaux soit ici remercié pour sa disponibilité et son dévouement au service de la commune pendant ces 27 ans.

Lors du dernier conseil, nous avons décidé de réaliser un bulletin d'information à destination des habitants du village. En effet, les décisions prises pendant les conseils concernent les habitants du village de près ou de loin, des informations et des évènements vous touchent. Nous nous devons de les partager ensemble. Ce bulletin, instrument d'échange entre tous les habitants, doit être à l'usage de tous et pour tous. Chacun doit pouvoir, à sa façon, s'exprimer dans ce bulletin. La périodicité de sa parution n'est pas déterminée. Les informations et les évènements décideront de son édition.

L'automne approche, les feuilles (d'impôts) tombent... !



Une des premières tâches du nouveau conseil a été de préparer et de voter le budget. Le souci du conseil est de ne pas augmenter la pression fiscale si cela n'est pas nécessaire mais de suivre l'inflation pour ne pas « décrocher ». Or l'adhésion à la communauté de commune « Val et Plateau d'Ardenne » génère une fiscalité supplémentaire pour la commune et pour ses habitants. Nous avons donc décidé de voter les taux des 4 taxes (foncier bâti, foncier non bâti, professionnelle et habitation) à la baisse (- 4 % par rapport à 2003) pour faire en sorte que, globalement, part communale plus part communauté de communes, n'augmentent que de 2 % environ.

Rentrée scolaire 2004

Le 24 août, ce sont 4 enfants qui sont rentrés à la maternelle et 15 en primaire. Le 2 septembre, ce fut le tour de 3 enfants de prendre le chemin du collège et 1 celui du lycée.

Rappels réglementaires

Un certain nombre de règlements ont été établis pour que chacun vive le plus tranquillement possible. Le bien-être de l'un peut être source de nuisance pour l'autre. Des conflits pourraient être évités si quelques règles de savoir-vivre étaient respectées.

- La divagation des chiens est interdite sur la voie publique. Lorsque les chiens ne sont plus sous la surveillance de leur maître, ils doivent être rentrés, attachés ou au chenil. (Code rural, arrêté du 23/09/99)
- Les travaux bruyants ne peuvent être réalisés, notamment le week-end, qu'à certaines heures, pour respecter le repos de chacun. Essayons, surtout lorsque les intempéries le permettent, de les respecter ! . (arrêté préfectoral du 07/06/01)
 - Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - Dimanche et jour férié, de 10h à 12h

Location de la salle communale

La salle ainsi que le matériel (tables et chaises) peuvent être loués aux tarifs suivants :

- Café, vin d'honneur : 16 € sans chauffage
23 € avec chauffage
- Soirée : 39 € sans chauffage
54 € avec chauffage
- Tables et chaises : 8 €

Fête communale

Depuis quelques années déjà, la fête n'a plus lieu. La jeunesse est trop jeune aujourd'hui pour la prendre en charge. Mais un village sans fête semble être sans âme.

C'est pourquoi nous avons décidé pour cette année d'offrir à l'ensemble des habitants du village un apéritif le samedi soir de la fête. Certains n'ont pu venir, déjà engagés par ailleurs. D'autres n'ont pas voulu venir, c'est leur droit.

La participation d'une très large majorité des habitants d'Etalle prouve que la rencontre des uns et des autres est nécessaire à la vie du village. Cela a été l'occasion pour certains de découvrir de nouveaux visages.

La fête revivra, d'autres manifestations se réaliseront dans la mesure où la volonté des uns et des autres s'exprimera. C'est pourquoi nous vous inviterons courant novembre à une réunion de réflexion et de propositions pour la fête 2005. Les idées ne manquent sûrement pas !!!

Dates et horaires des permanences du secrétariat de la mairie :

Lundi de 16 h 30 à 18 h 30

Jeudi de 17 h 00 à 18 h 30

Une date à retenir : Samedi 25 et dimanche 26 septembre

1er Festival à la Ferme : « Sème la culture »



Faire découvrir les exploitations agricoles au grand public sous un jour nouveau, tel est l'objectif de cette manifestation. Tout un week-end de rencontres et de découvertes où les agriculteurs invitent les artistes à la ferme. 18 exploitations du département ouvrent leurs portes au public en proposant des animations conjuguant la mise en valeur des richesses du terroir et celles du monde des arts (musique, peinture, photographies, théâtre, veillées-contes,...)

Monsieur. et Madame Gillet participent à l'opération. Sur place, vous trouverez proposée à la vente de la viande de bœuf, de veau et d'agneau issus de leur exploitation mais aussi un marché de producteurs (fromage de chèvres, cidre...)

Programme :

Samedi 25 et dimanche 26, de 11 h à 17 h

- Exposition Photos du Club « regards » de la MJC Gambetta
- Exposition de peinture, David AILEKA
- Mises en scène de Cendre EHA Maritaz, plasticienne

Dimanche 26

- A partir de 10 h : réalisation d'une performance par David AILEKA
- 15 h : projection du film « Le génie Helvétique » de Jean-Stéphane BRON, par l'association « La Pellicule Ensorcelée ».

Entrée libre et buvette

Dans le secteur, à Blombay, hameau de Belzy, Monsieur et Madame Cousin participent également au Festival.

Liste des commissions

titulaires et suppléants

Les conseillers municipaux participent à un certain nombre de commissions ou conseils de syndicat en tant que délégué représentant la commune. Vous pouvez, à l'occasion les interpeller si un problème ou une question se pose à vous.

Commission des finances : Jean-Louis Swartvagher, Jean-Pierre Brosse, Eric Bonnomet, René Gillet

Commission des chemins : René Gillet, Thierry Doudoux, Alain Roffé, Eric Bonnomet, Jean-Pierre Brosse

Commission des fêtes : François Fossier, Thierry Doudoux, Eric Bonnomet, Jean-Pierre Brosse

	Titulaire	Suppléant
Syndicat du pole scolaire	René Gillet Jean-Louis Swartvagher	Eric Bonnomet
Syndicat pour la gestion du collège	René Gillet Jean-Louis Swartvagher	Eric Bonnomet François Fossier
Syndicat des Rièzes et des Sarts	Jean-Louis Swartvagher	Jean-Pierre Brosse
Syndicat de la piscine	François Fossier Eric Bonnomet	René Jauniaux Alain Roffé
Parc naturel régional	René Gillet	Jean-Louis Swartvagher
Syndicat d'électrification (SIENO)	René Jauniaux	René Gillet
Syndicat de la source d'Aouste	Eric Bonnomet René Gillet	François Fossier
SICOM ordures ménagères	Jean-Pierre Brosse	Alain Roffé
Syndicat des Pothées	René Jauniaux	Jean-Pierre Brosse
CCAS	René Gillet Jean-Louis Swartvagher Jean-Pierre Brosse François Fossier	Yvette Taton Pierrette Jauniaux Thérèse Gillet Rachel Amani